

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP102 Activités langagières et culture en langues : anglais			
Ancien Code	ECRP1B02RP102	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOPM1020		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Claire HUPET (claire.hupet@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible :

expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

La langue d'enseignement et d'évaluation de cette activité d'apprentissage est l'anglais, l'étudiant pouvant être amené à répondre à des questions en français.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
- 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif de l'activité d'apprentissage est d'initier l'étudiant aux notions culturelles, grammaticales, lexicales nécessaires à la pratique courante de l'anglais, portant sur des thèmes généraux et professionnels

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable lors d'exercices et / ou d'examens :

- De restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et /ou en étude autonome dans des phrases simples à complexes et / ou une production écrite en anglais;
- De décoder des messages écrits ou oraux simples à complexes produits en anglais ;

- De reproduire et formuler des messages oraux en anglais ;

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B02RP102A Anglais

66 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP1B02RP102A Anglais

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Ancien Code	20_ECRP1B02RP102A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COPM1021		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire HUPET (claire.hupet@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition. La langue d'enseignement et d'évaluation de cette activité d'apprentissage est l'anglais, l'étudiant pouvant être amené à répondre à des questions en français.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif de l'activité d'apprentissage est d'initier l'étudiant aux notions culturelles, grammaticales, lexicales nécessaires à la pratique courante de l'anglais, portant sur des thèmes généraux et professionnels. A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable lors d'exercices et/ou d'examens de :

- restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et/ou en étude autonome dans des phrases simples à complexes et/ou une production écrite en anglais;
- décoder des messages écrits ou oraux simples à complexes produits en anglais ;
- reproduire et formuler des messages oraux en anglais ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours d'anglais s'articule en différents modules:

- Culture: textes authentiques et/ou livres traitant de la vie culturelle, courante et professionnelle anglophone.
- Révision de la grammaire anglaise et acquisition d'un lexique de base généraliste
- Révision et/ou acquisition des notions grammaticales et lexicales – thématique de la vie culturelle, courante et professionnelle anglophone ;
- Revue de presse ;
- Découverte du métier RP.
- ...

Démarches d'apprentissage

Travail des 4 compétences langagières : audition, lecture, expressions orale et écrite.

Présentations orales

Alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application

Revue de presse anglophone

Approche par situation-problème

Utilisation du laboratoire de langues

Jeux de rôles – mises en situation – travail de groupe
Travail en autonomie
Approche interactive
Prise de notes du vocabulaire au soin de l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Séance questions/réponses;
- Travaux dirigés;
- Séances de SAR décret pour lesquelles l'étudiant devra effectuer un test au premier cours afin de déterminer s'il devra suivre ou non ces séances.

Sources et références

- Azar, B. & Hagen, S. (2009). Understanding and using English grammar (4th ed.). Longman
- Duckworth, M. (2011). Business grammar & practice (New. ed., [Nachdr.]). Cornelsen.
- Murphy, R. (2009). English grammar in use: a self study reference and practise book for intermediate students of English (3e ed.). Cambridge Univ. Press.

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin de chaque module constituant le syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPT ou autres supports seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 = évaluation écrite (**40 %**)

Q2 = présentation orale (**10 %**) + examen écrit (**30 %**) **et** examen oral (**20 %**)

Q3 = examen écrit (**70 %**) et examen oral (**30 %**) (matière Q1 et Q2) (**100 %**)

Si l'examen est composé de plusieurs parties, elles doivent être présentées : un PR ou un PP pour une ou plusieurs parties équivaut à un PR ou un PP pour la AA.

Un travail est demandé pour l'examen oral tant du Q2 que du Q3. Si le travail ne répond pas aux consignes demandées, l'étudiant ne peut présenter l'examen oral et la valeur de la AA sera PP ou PR.

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectEd au regard de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	10		
Période d'évaluation	Eve	40	Exe + Exo	50	Exe + Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans

les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).